

Informations de base	
2021/3036(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Exemption pour l'utilisation de mercure dans les lampes triphosphore non linéaires	
Complétant <a href="#">2008/0240(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
3.40.06 Industries électronique, électrotechnique, TIC, robotique	
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
13/12/2021	Publication du document de base non-légal	<a href="#">C(2021)08976</a>	
13/12/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
15/12/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/02/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/3036(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant <a href="#">2008/0240(COD)</a>
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/9/07966

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé

Document de base non législatif	<a href="#">C(2021)08976</a>	13/12/2021	
Document annexé à la procédure	<a href="#">C(2023)6920</a>	11/10/2023	